



La Celle Saint-Cloud

République Française
Département des Yvelines
78170

DECISION MUNICIPALE N°

2026.11

CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DE LOCAUX A TITRE PRECAIRE ET REVOCABLE AVEC « LA CROIX-ROUGE »

Le Maire de la commune de la Celle Saint-Cloud

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment l'article L.2122-22 et L.2122-3,

Vu la délibération du conseil municipal n°2020.02.01, en date du 9 juin 2020, portant délégation de compétence à Monsieur le Maire,

Considérant l'intérêt communal attaché aux activités à caractère social menées par l'Unité locale de la Croix-Rouge française, notamment l'organisation d'un accueil alimentaire,

Considérant qu'il convient d'encadrer les conditions de mise à disposition des locaux situés place du Comte de Bendor,

DECIDE

Article 1 :

De conclure une convention d'occupation de mise à disposition de locaux à titre précaire et révocable avec « La Croix-Rouge » dont le siège est situé 17 avenue André René Guibert à La Celle Saint-Cloud pour une mise à disposition de locaux situés place du Comte de Bendor.

Article 2 :

La convention est conclue à titre gracieux pour une durée de trois ans à compter du 23 février 2026, dans les conditions définies par la convention.

Article 3 :

Il sera rendu compte de cette décision au conseil municipal lors de sa prochaine réunion.

Article 4 :

Madame la Directrice Générale des Services est chargée de l'exécution de la présente décision qui sera transmise au représentant de l'Etat dans le département au titre du contrôle de l'égalité, publiée conformément à la réglementation en vigueur.

Fait à La Celle Saint-Cloud, le 23 février 2026



Le Maire,

Olivier DELAPORTE

Monsieur le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte.
Dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa notification, cet arrêté peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès de la commune de la Celle Saint-Cloud et d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Versailles.

Accusé de réception en préfecture
078-217801265-20260305-2026-11-AR
Date de réception préfecture : 05/03/2026